



## Projet intégré intermédiaire (PROIN)

<b>Code du module</b>	PROIN
<b>Unité capitalisable</b>	Projet intégré et stage(s) (PROST)
<b>Méthodes d'évaluations fixés</b>	3
<b>Métier / Profession</b>	Division logistique
<b>Diplôme / Certificat</b>	Diplôme de technicien
<b>Méthodes d'évaluation</b>	Exposé, Epreuve écrite

## Grille d'évaluation du module en entreprise

<b>1</b>	<p><b>L'apprenti est capable d'identifier les informations essentielles à la demande de transport.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Sélective</b></p>
<b>Indicateurs</b>	
<p>L'apprenti identifie les informations nécessaires à l'exécution de l'exercice : · Client / transporteur · Spécificité et quantité de la marchandise · Contrats existants · Moyens de transport</p>	
<b>Socles</b>	
<p>La plupart des éléments essentiels sont identifiés de façon correcte.</p>	

2

**L'apprenti est capable de planifier sa tâche.**

**Obligatoire**

**Indicateurs**

L'apprenti rédige un plan de travail en respectant les étapes de travail.

**Socles**

Le plan de travail est complet. L'ordre des différentes étapes est logique.

3

**L'apprenti est capable de faire un choix du moyen de transport.**

**Sélective**

**Indicateurs**

L'élève choisit le moyen de transport à utiliser en respectant les consignes du client et les moyens du transporteur et argumente son choix.

**Socles**

Le moyen de transport est adapté à la situation. L'argumentation est généralement pertinente.

4

L'apprenti est capable de documenter consciencieusement le transport routier.

Obligatoire

#### Indicateurs

L'apprenti établit une feuille de route en respectant la réglementation en vigueur. L'apprenti est capable d'utiliser un langage professionnel. L'apprenti identifie la base légale sur laquelle s'exécute le transport. L'apprenti complète la lettre de voiture (CMR) en respectant : · l'identité des parties · le moyen de transport · la spécificité de la marchandise (poids, désignation, numéros des colis, valeur, ...) · exigences spécifiques

#### Socles

La feuille de route contient les points essentiels.  
La base légale est identifiée.  
Un langage professionnel est utilisé.  
Le CMR est utilisable.  
La plupart des indicateurs ont été respectés.

5

L'apprenti est capable de faire une autoévaluation.

Sélective

Sociale et personnelle

#### Indicateurs

L'apprenti résume le déroulement de son épreuve écrite. L'apprenti fait part de ses points forts et points faibles

#### Socles

Le déroulement de l'épreuve est résumé.  
Les points forts et faibles sont communiqués.

Nombre de compétences sélectives à évaluer: 3 / 3

Nombre de compétences obligatoires à évaluer: 2

